

## LA POSITION DE LA C.N.T. (1) ...

Comme les orateurs qui l'ont précédée, la position de la CNT est définie dans les circonstances présentes, en ajoutant que les militants n'ont pas à justifier, mais à expliquer la conduite à suivre ainsi que les raisons qui l'ont déterminée. Il faut expliquer ce que la tentative réactionnaire représente pour la CNT. En comparant avec les événements de 1923 qui amenèrent sans violences une dictature pernicieuse pour les ouvriers, bien qu'elle ait agi dans la façon de s'implanter, et la forme sanguinaire dans laquelle allait rebuter celle qui s'amorçait aujourd'hui et qui se déchaînerait contre les éléments qui lui semblaient être les plus dangereux: les ouvriers révolutionnaires. Ces éléments n'étaient pas les politiciens qui facilitèrent la fuite des monarques. La nouvelle dictature aurait installé le fascisme, et il suffit d'observer l'hitlérisme pour comprendre que tout fascisme tend à écraser le prolétariat. Si la CNT s'était alors inhibée, elle se serait transformée en collaboratrice de la République, et aurait été instrument de cette bourgeoisie qui la persécute. Mais elle a su se conduire en toute indépendance.

Les républicains ne se doutaient pas de la tentative, puisque comme le démontrent les faits, seuls deux gardes civils étaient présents au *Palais des communications*. Par contre, la CNT la prévoyait logiquement étant donné l'attitude des parlementaires, et depuis plusieurs jours anticipait des consignes auprès des organisations du peuple pour quelles puissent prendre en charge des villages, villes et provinces lorsque l'autorité républicaine s'écroulerait face à la réaction monarchiste.

Elle attaque les socialistes et Lerroux et affirme que le statut catalan est mort depuis les événements de Figols, qui expriment clairement les souhaits du peuple qui rejette tout ce qui n'est pas décidé par lui-même. Elle réitère que, face à l'alternative de servir les monarchistes ou les républicains, la CNT a fait le choix de servir sa propre cause.

Dans son manifeste diffusé aux organisations, la CNT déclare faire la guerre sociale. La CNT affirme être anarchiste et son histoire s'oriente vers le communisme libertaire.

Nous devons nous préparer, mais en sachant que notre force décisive est de savoir profiter des circonstances. Lorsque celles-ci ne sont pas favorables, tout est voué à l'échec, comme ont échoué les monarchistes, étouffés par un manque d'ambition à un moment inopportun.

La Confédération pendant vingt-quatre heures s'est rendue maîtresse de toute l'Espagne. Lorsque tous prendront conscience de cette force, que même le gouvernement ne soupçonne pas, un dynamisme se créera qui nous conduira à la réalisation de nos objectifs.

Elle attaque la politique des socialistes qui simulent des forces qu'ils n'ont pas et s'imposent au gouvernement avec la fable de leurs 80.000 adhérents au parti et leur million d'inscrits à l'UGT. Elle attaque la loi du 8 avril, que l'on veut nous imposer et qui prétend la CNT morte. Elle censure le gouverneur de Barcelone qui voulut obliger la CNT à reconnaître cette loi dans un délai de huit jours, alors que le gouvernement lui-même avait donné un délai plus long et appréhendait de nous l'imposer, car si l'on nous fermait les syndicats, les travailleurs s'empresseraient de faire sauter les scellés en déclenchant la guerre ouverte au gouvernement. Lequel ne pouvait compter que sur le soutien de quelques gardes d'assaut pas encore devenus monarchistes et qui, avec Menéndez, est l'ultime cartouche de la République.

(1) D'après «L'écho des pas» - Juan GARCÍA OLIVER - Éditions *Le Coquelicot* - 2014.

Elle adresse de sévères critiques à M. Azaña pour son laxisme envers les généraux monarchistes, et elle dit que si l'on poursuit cette ligne d'impunité envers les généraux qui trompent les soldats pour les faire tuer, il n'y a aucune raison pour que les prisonniers sociaux soient encore en prison et les déportés loin de nous. Ni les déportations, ni les détentions, ne doivent durer vingt-quatre heures de plus. Quant aux auteurs du mouvement fasciste, peu nous importe que la République ne les exécute pas, car demain nous nous en chargerons.

**Juan GARCÌA OLIVER**

-----